**COMME UN OURAGAN, MACRON VEUT TOUT EMPORTER,**

**Service public attaqué, CDC attaquée !**

**RESISTONS !**

**Depuis l’élection présidentielle, il ne se passe quasiment pas une semaine, sans que ne vienne de l’Elysée ou de Bercy ou de la direction de la CDC elle-même, l’annonce d’une transformation, d’une restructuration, d’un changement de statut ou de gouvernance concernant le groupe Caisse des dépôts et ses missions et cela sans la moindre information préalable ou concertation des salariés ou de leurs représentants.**

La dernière en date provient d’un article non démenti des Echos indiquant que le gouvernement, via une disposition de la future loi PACTE, **veut purement et simplement banaliser le statut et la gouvernance de la Caisse des dépôts.** Pour se faire, il entend transférer le contrôle prudentiel exercé par le Parlement sur l’institution, via la Commission de surveillance, à l’autorité de contrôle prudentiel (ACPR) à l’instar de n’importe quelle banque commerciale privée.

Sur sa lancée, le projet de loi **modifiera la composition de cette commission de surveillance en augmentant le nombre de représentants de l’Etat au détriment du poids des parlementaires, soit la remise en cause du principe fondateur de la Caisse des dépôts : l’autonomie de la CDC vis-à-vis du pouvoir exécutif et des marchés, garantie par la protection du législateur.** La perspective ouverte d’intégrer deux représentants salariés dans cette instance ne saurait compenser les effets dévastateurs d’une telle contre-réforme pour notre statut public et nos missions.

Et « *en même temps* », sous l’impulsion plus ou moins directe de l’exécutif (cf. lettre de mission de Bruno LEMAIRE du 15 décembre) :

* **Danger sur le financement du logement social et de l'investissement local**

La CDC banalise sa mission clef d’appui au développement des territoires et de financement du logement social en la structurant en une « *banque des territoires* », laissant de côté d’une part la direction des fonds d’épargne (garante de la protection de l’épargne populaire et finançant pourtant 70 % du logement social) et la direction des retraites qui gère des millions d’affiliés et emploie plus de 2500 agents.

Le gouvernement via les mesures de blocage de gel du livret A, de baisse des APL dans le parc social et le projet de loi ELAN s’attaque aux fondements mêmes du système de financement et de gestion du logement social. Il transfère encore davantage la charge de l’effort vers la CDC et ses ressources, l’obligeant à reconfigurer son action.

* **Danger sur les missions de financement des TPE et de l'économie sociale et solidaire (ESS)**

Bercy et la Direction de la CDC préparent dans l’ombre le transfert à BPI France, de l’ensemble des activités d’intérêt général de la CDC dédiées au financement des PME/TPE et ESS ainsi qu’au développement international.

* **Danger sur l'avenir du groupe public Caisse des dépôts et ses filiales historiques**

Les mêmes continuent de phosphorer sur des scenarii d’évolution croisée des capitaux de La POSTE, de la Banque Postale et de la CNP … tout comme sur des projets de cessions de filiales importantes de la CDC (CDA, TRANSDEV, ICADE …) menaçant de totalement déséquilibrer le groupe Caisse des dépôts et son modèle économique et social.

* **Danger sur l’emploi dans l'Etablissement Public**

**A la DRS, la convention de gestion IRCANTEC valide 76 postes en moins quant à celle de la CNRACL, la négociation en cours ne prévoit rien de bon.**

**Concernant les entités intégrées à la banque des territoires, nous craignons des baisses d’effectif sur les fonctions support.** Et nous rappelons les propos d’Éric Lombard devant les commissions des deux assemblées : « *Il me semble que l’on peut tout à fait développer les missions de la Caisse des Dépôts en ayant une vision très raisonnable de l’évolution de ces dépenses, et probablement en ayant une stabilité, peut-être même une légère réduction des effectifs, (…). Il y a des éléments d’automatisation qui permettent de ne pas remplacer toutes les personnes qui partent à la retraite. »*

* **Danger sur les instances représentatives du personnel**

Cerise sur le gâteau : la direction de la CDC tente obstinément avec l’aval de l’exécutif de **restreindre les droits et attributions des instances spécifiques de dialogue social de la CDC en les soumettant à « l’esprit » des ordonnances travail via un projet de décret scandaleux, méprisant les droits des fonctionnaires comme des salariés de droit privé de la CDC.**

* **Un contexte global de remise en cause du service public et de ses statuts**

Ce gouvernement au service exclusif des marchés frappe de plein fouet le statut général des fonctionnaires avec l’annonce du plan de départ volontaire. Ce plan de départ accompagnera la suppression massive de fonctionnaires dans le but de détruire le service public à l'instar de ce qui s’engage à la SNCF. Encore plus dangereux : l’Etat propose le remplacement d’agents titulaires par l’embauche massive d’agents contractuels multipliant ainsi la précarité au sein de notre société. En plus de la suppression de 120000 postes à l’horizon 2022, l’extension des primes au mérite est prônée entraînant une discrimination préjudiciable entre salariés.

**Le gouvernement avance sans négocier quoi que ce soit. Et pour cause, il sait très bien que pour nous la démolition du service et des statuts publics ne sont pas négociables !**

OUI, le monde bouge faisant évoluer les besoins d’utilité publique et sociale auxquels la CDC doit répondre. Il est nécessaire d’adapter notre organisation et notre gouvernance à ces évolutions, mais hors des logiques réactionnaires de banalisation et de marchandisation qui engendrent des régressions sociales.

**FACE AUX ATTAQUES, AGISSONS TOUS ENSEMBLE :**

Manifestons notre opposition et revendiquons l’utilité sociale en matière d’évolution de notre institution publique et de ses missions.

Défendons le service public partout, pour tous !

La CGT CDC appelle l’ensemble du personnel :

 **- A se réunir en assemblées générales le 20 mars**

**- A PARTICIPER MASSIVEMENT A LA JOURNEE DE GREVE ET MANIFESTATIONS DU 22 MARS.**

**- A exiger que leurs représentants soient reçus et entendus par les commissions parlementaires compétentes.**

**POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS, POUR UN SERVICE PUBLIC AU SERVICE DE TOUS LES CITOYENS !**